



Le Saint-Siège

**MESSAGE DU PAPE FRANÇOIS
AUX PARTICIPANTS À L'ÉVÉNEMENT DE HAUT NIVEAU
DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE
«ENVIRONMENT AND HUMAN RIGHTS:
RIGHT TO SAFE, HEALTHY AND SUSTAINABLE ENVIRONMENT»**

[Strasbourg, 29 septembre 2021]

Je souhaite tout d'abord remercier M. Rik Daems, président de l'assemblée parlementaire, pour son invitation passionnée à intervenir sur le thème de la sauvegarde de l'environnement, notre maison commune, ce don que nous avons reçu et dont nous devons prendre soin, que nous devons préserver et perpétuer.

Le Saint-Siège, bien que pays observateur, suit avec une attention et un intérêt particuliers toutes les activités du Conseil de l'Europe à cet égard, dans la certitude que toute initiative et décision concrète de cette Organisation, pouvant améliorer la situation dramatique dans laquelle se trouve la santé de notre planète, doit être soutenue et bien valorisée.

Précisément dans ce même hémicycle, le 25 novembre 2014, j'ai souligné l'étroite et fructueuse collaboration existant entre le Saint-Siège et le Conseil de l'Europe, et j'ai réaffirmé que «*parmi les thèmes qui sollicitent notre réflexion et notre collaboration, il y a la protection de l'environnement, de notre bien-aimée Terre qui est la grande ressource que Dieu nous a donnée et qui est à notre disposition non pour être défigurée, exploitée et avilie, mais pour que nous puissions y vivre avec dignité, en jouissant de son immense beauté*» [1].

Par la suite dans la lettre encyclique *Laudato si'*, je suis revenu sur l'importance de la sauvegarde de la maison commune, un principe universel qui implique non seulement les fidèles chrétiens, mais toute personne de bonne volonté ayant à cœur la protection de l'environnement.

L'événement actuel, qui se déroule à la veille de la Cop26, en programme en novembre prochain à Glasgow, pourra offrir, grâce à une plus grande considération du principe fondamental du

multilatéralisme, une contribution valable également à la prochaine réunion des Nations unies. Le Saint-Siège est également convaincu que toute initiative du Conseil de l'Europe ne doit pas se limiter seulement à l'espace géographique de ce continent, mais, à partir de notre chère Europe, peut s'étendre au monde entier. Dans ce sens, la décision que prendra le Conseil de l'Europe en vue de créer un nouvel instrument juridique liant la sauvegarde de l'environnement au respect des droits fondamentaux de l'homme est considérée avec intérêt.

Il n'est plus temps d'attendre, il faut agir. Tout instrument qui respecte les droits de l'homme et les principes de la démocratie et de l'Etat de droit, valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe, peut être utile pour relever ce défi mondial.

Personne ne peut nier le droit fondamental de tout être humain «de vivre dans la dignité et de s'épanouir pleinement» [2] ; et si «nous tous, en tant qu'êtres humains, nous naissons sur cette terre avec la même dignité [...], par conséquent, en tant que communauté, nous sommes appelés à veiller à ce que chaque personne vive dans la dignité et ait des opportunités appropriées pour son développement intégral» [3].

En revanche, lorsque l'être humain se considère comme le maître de l'univers plutôt que comme son intendant responsable, lorsqu'il ne reconnaît plus sa juste position par rapport au monde, il justifie toutes sortes de gaspillages, tant environnementaux qu'humains, et traite les autres personnes et la nature comme de simples objets.

On disait déjà dans l'Antiquité: «Esse oportet ut vivas, non vivere ut edas» — «Il faut manger pour vivre et non vivre pour manger». Il faut consommer pour vivre, et non vivre pour consommer. Surtout, il ne faut jamais consommer de manière effrénée, comme c'est le cas aujourd'hui. Chacun doit tirer de la terre ce qui est nécessaire à sa subsistance.

Tout est lié, et en tant que famille des nations, nous devons avoir une préoccupation commune: «Veiller à ce que l'environnement soit plus propre, plus pur et préservé. Et prendre soin de la nature, pour qu'elle puisse prendre soin de nous» [4].

Il est donc nécessaire d'opérer un véritable changement de cap, une nouvelle prise de conscience de la relation de l'être humain avec lui-même, avec les autres, avec la société, avec la création et avec Dieu.

Certes, cette crise écologique, qui est «une seule et complexe crise socio-environnementale» [5], nous invite à un dialogue interdisciplinaire et opérationnel à tous les niveaux, du local à l'international, mais aussi à une responsabilité individuelle et collective. Nous devrions donc également parler des devoirs de tous les êtres humains, afin de vivre dans un environnement sain, salubre et durable. Au contraire, lorsque nous parlons uniquement de droits, nous ne pensons qu'à ce qui nous est dû. Nous devons également réfléchir à la responsabilité que nous

avons envers les générations futures, et au monde que nous voulons laisser à nos enfants et à nos jeunes.

Je forme le vœu que cette assemblée parlementaire et le Conseil de l'Europe puissent identifier, promouvoir et mettre en œuvre, avec détermination, toutes les initiatives nécessaires à la construction d'un monde plus sain, plus juste et plus durable: «Des mains de Dieu nous avons reçu un jardin, à nos enfants nous ne pouvons laisser un désert» [6].

Agissons avec espérance, courage et volonté, en prenant des décisions concrètes. Elles ne peuvent être remises à demain, si leur but est de protéger la maison commune et la dignité de chaque être humain.

François

[1] *Discours au Conseil de l'Europe*, Strasbourg, 25 novembre 2014.

[2] Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 107.

[3] *Ibid.*, n. 118.

[4] *Message vidéo aux participants au «Leaders summit on climate»*, 22 avril 2021.

[5] Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), n. 139.

[6] *Message pour le lancement de la plateforme Laudato si'*, le 25 mai 2021.